

***Plan de conservation partagée des
périodiques
Arts du spectacle (PCAS)***

Bilan du PCAS
au 31 décembre 2017

Table des matières

<u>Préambule</u>	3
<u>1. Fonctionnement</u>	3
<u>1.1 Partenaires</u>	3
<u>1.1.1 Moyens humains mis en œuvre</u>	<u>3</u>
<u>1.2 Outils</u>	4
<u>1.2.1 Base de gestion de la conservation partagée des périodiques</u>	4
<u>1.2.2 Plateforme de travail collaboratif Flora</u>	4
<u>2. Corpus</u>	4
<u>2.1 Evolution du corpus</u>	4
<u>2.2 Positionnement</u>	5
<u>2.2.1 Répartition des pôles de conservation</u>	5
<u>2.2.2 Traitement des titres orphelins</u>	6
<u>3. Opérations de transferts des collections</u>	6
<u>3.1 Rappel sur le processus des transferts de collection</u>	6
<u>3.2 Avis de recherche et propositions de don déposés</u>	6
<u>3.3 Transferts réalisés</u>	7
<u>4. Apports du plan à la politique documentaire des établissements</u>	8
<u>5. Feuille de route 2018</u>	8

Préambule

Le présent document a pour objectif d'établir un bilan annuel pour l'année 2017, présenté en comité thématique le 29 mars 2018 à Paris.

Le Plan de conservation partagée en Arts du spectacle est co-animé par le CTLes et la DBU de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 depuis l'année 2013.

Dans le cadre de l'Appel à projets CollEx-Persée 2017, la DBU, porteur du projet, a déposé un dossier pour une subvention de 39 192 euros permettant l'intégration des collections de la Théâtrothèque Gaston Baty. Le comité de sélection n'a pas retenu ce projet.

En 2017, les partenaires ont concentré leurs efforts sur les transferts de collections détaillés dans le chapitre 3.

Au 31 décembre 2017, 718 titres étaient intégrés dans la Base de gestion de la conservation partagée et 670 titres étaient rattachés à un pôle de conservation.

1. Fonctionnement

1.1 Partenaires

Le plan est régi par une convention bipartite et tripartite, signée par les deux co-animateurs et par chaque partenaire. La reconduction est tacite et renouvelable tous les cinq ans, le renouvellement des conventions s'effectuera en 2020.

Les neuf partenaires désignent des référents au sein de leurs équipes, en charge de partager les informations sur leurs activités au sein du plan. Ils tiennent à jour leurs collections dans le SUDOC. Ils alimentent la zone de *Notes* dans la base de gestion de la conservation partagée et déposent des bordereaux (dons, transferts...) sur la plateforme Flora. Ils participent également aux réunions, aux formations et soumettent des nouveaux titres au pilote scientifique. Un annuaire des référents du plan est disponible sur Flora et en annexe 1 du bilan.

1.1.1 Moyens humains mis en œuvre

Si le temps de travail annuel consacré aux activités du PCAS est très difficile à évaluer car irrégulier sur une année, 5 établissements ont répondu à la question envoyée sur la liste de diffusion en janvier 2018 :

P3	CTLes	P8	Lille 3	Poitiers	CNSAD
1 agent (pilote scientifique) 1 agent sur les collections	1 agent (pilote logistique)	1 acquéreur et suivi du PCP 1 agent sur les collections, 14h de travail comptabilisées sur Flora pour 2017	1 acquéreur et suivi du PCP 1 agent sur les collections	1 agent	1 agent

1.2 Outils

Deux outils informatiques gérés par le CTLes sont mis à la disposition des partenaires.

1.2.1 Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

Après avoir demandé à l'ABES un renseignement automatique des 930\$ du SUDOC à partir des données de la Base de gestion de la conservation partagée, un procédé d'actualisation automatique hebdomadaire des données du plan à partir des champs renseignés dans le SUDOC a été finalisé le 28 novembre 2017.

Dorénavant, seul le champ *Notes* décrivant les mentions d'état matérielles peut être renseigné dans la Base de gestion de la conservation partagée, la totalité des informations bibliographiques et d'exemplaires étant importées du SUDOC.

Les changements effectués par les participants au plan sur leurs données d'exemplaire dans le SUDOC sont à présent répercutés dans la Base de gestion de la conservation partagée toutes les semaines, et visibles le mardi matin.

1.2.2 Plateforme de travail collaboratif Flora

La Plateforme de travail collaboratif permet de faciliter la centralisation et la constitution des données relatives aux transferts de collections.

Cependant les données relatives aux transferts restent tributaires du dépôt systématique des bordereaux par les bibliothèques participantes. Pour cette raison, il existe un différentiel entre les nombres de transferts émis et de transferts reçus signalés en 2017.

Deux autres anomalies ont été constatées, rendant plus complexe l'élaboration des statistiques présentées dans ce document : le chiffrage à exprimer en mètre linéaire en utilisant la virgule et les ISSN des numéros cédés à renseigner dans le champ *note* (se référer au manuel d'utilisation Flora).

2. Corpus

2.1 Evolution du corpus

En avril 2013, le corpus initial du PCAS comportait 402 titres et rassemblait cinq établissements d'Île de France (P3, P7, P8, P10 et CTles). En octobre 2014, le PCP s'étendait sur le territoire en accueillant les bibliothèques de Poitiers et Lille 3, sans augmentation du nombre de titres de périodiques.

En 2016 puis 2017, nous assistons à l'intégration de deux bibliothèques non-déployées dans le réseau SUDOC-PS : la bibliothèque du film de la Cinémathèque puis la bibliothèque Béatrix Dussane du Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Le corpus s'enrichit en deux ans de 330 titres.

Avec le passage aux imports automatiques dans la base de gestion, une correction d'anomalies sur les exemplaires a été obligatoire, ainsi 15 titres de la Cinémathèque sur support microfilm uniquement ont été retirés du corpus.

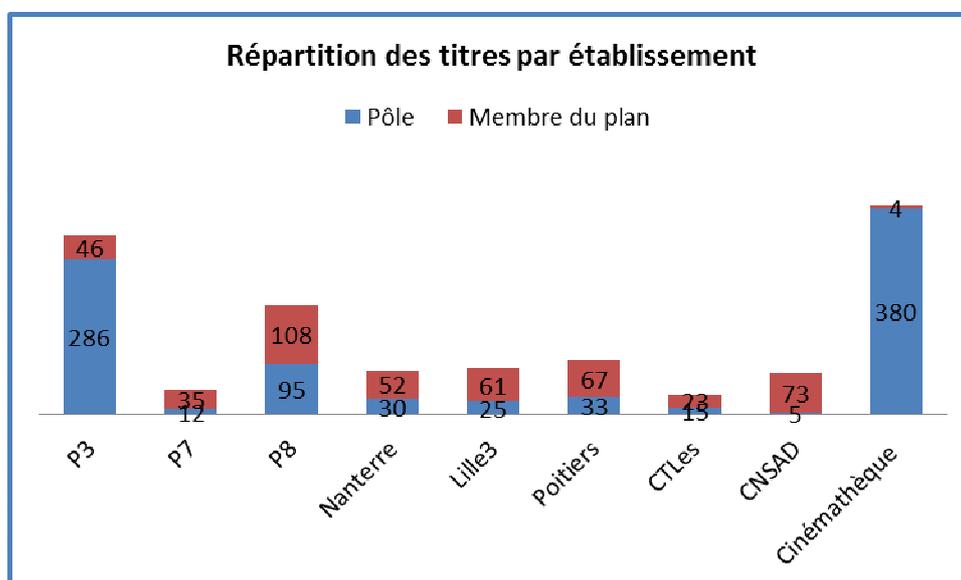
2.2 Positionnement

2.2.1 Répartition des pôles de conservation

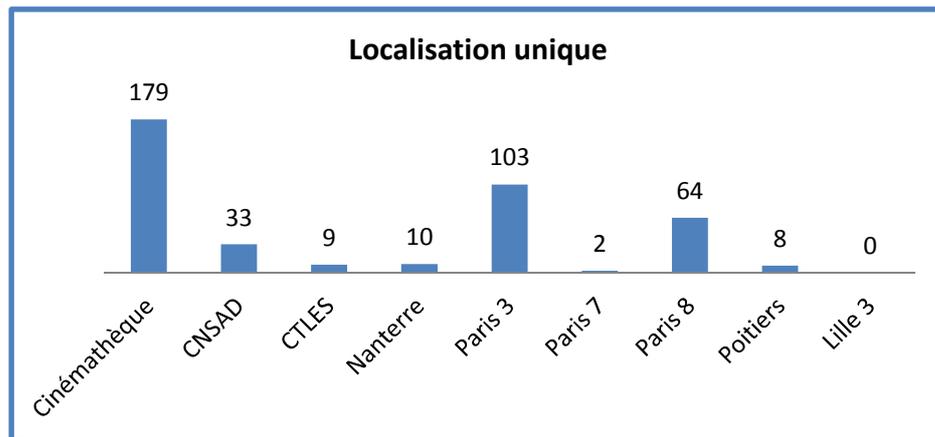
Dans le tableau ci-contre, nous visualisons rapidement que trois établissements jouent un rôle prédominant en tant que pôle de conservation en raison de leurs enseignements ou missions mais pas forcément en terme de capacité de stockage.

Le CTLes joue son rôle de bibliothèque de dépôt en Île de France en louant ses magasins aux établissements de l'enseignement supérieur. Sur les 197 titres de P3 en dépôt au CTLes, 176 titres sont rattachés à un pôle de conservation. Cela soulève une interrogation sur la prise en charge des transferts de collection pour intégrer les collections de référence de P3 localisées au CTLes.

Le CNSAD constitue une exception, elle s'affirme davantage comme une bibliothèque associée en déclarant à 93 % ses exemplaires dans le SUDOC comme « membre du plan ».



Ce second graphique met en lumière, par établissement, les titres à localisation unique dans le corpus du plan. Cela représente 408 titres sur un total de 718 titres. La richesse du fonds est indéniable mais l'intégration de nouveaux partenaires permettraient de multiplier les exemplaires et ainsi de combler des états de collection aujourd'hui uniques mais parfois lacunaires.



2.2.2 Traitement des titres orphelins

En décembre 2017, 27 titres orphelins, sans pôle de conservation, étaient répertoriés dans la base de gestion PMB.

Ces cas particuliers, représentant moins de 4% du corpus, seront à l'étude en 2018 pour attribution d'un pôle ou pour envisager le retrait dans le plan.

Mais cette problématique fait l'objet d'étude dans tous les PCP, et l'arrivée d'un nouvel établissement pourrait amener à reconsidérer ces positionnements.

3. Opérations de transferts des collections

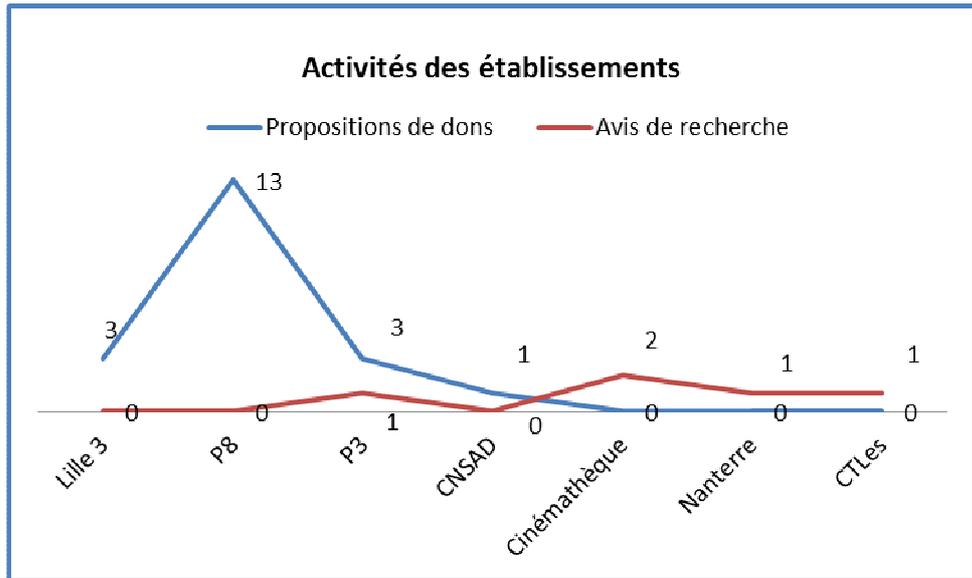
3.1 Rappel sur le processus des transferts de collection

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici les modalités de transfert, présentées en détail dans le bilan du 30 juin 2017 aux mêmes participants.

3.2 Avis de recherche et propositions de don déposés

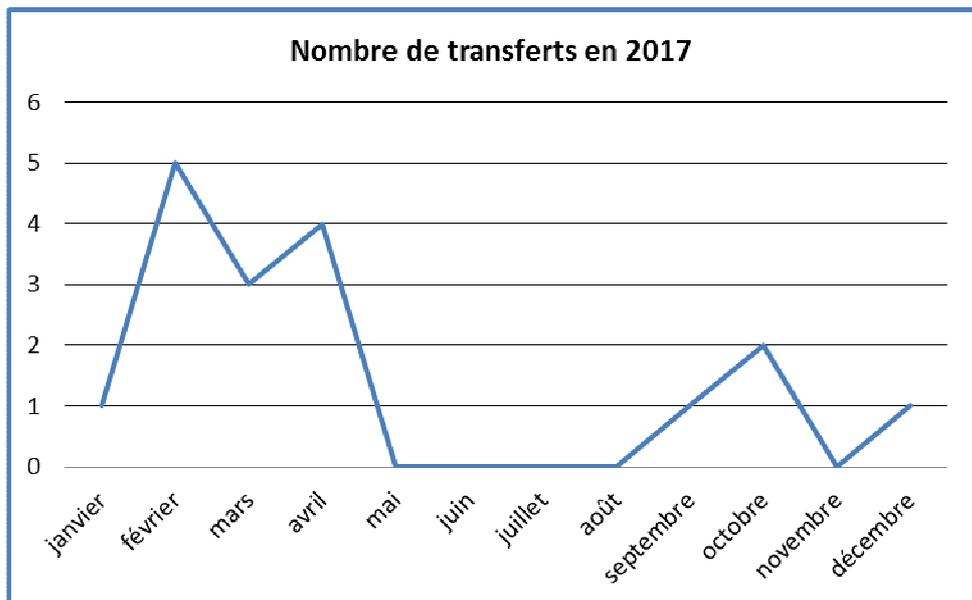
5 avis de recherche de 4 établissements (P3, Cinémathèque, Nanterre, CTles) ont été déposés sur la plateforme Flora portant sur 15 titres.

20 propositions de dons de 4 établissements (Lille3, P8, P3, CNSAD) ont été déposées portant sur 26 titres.



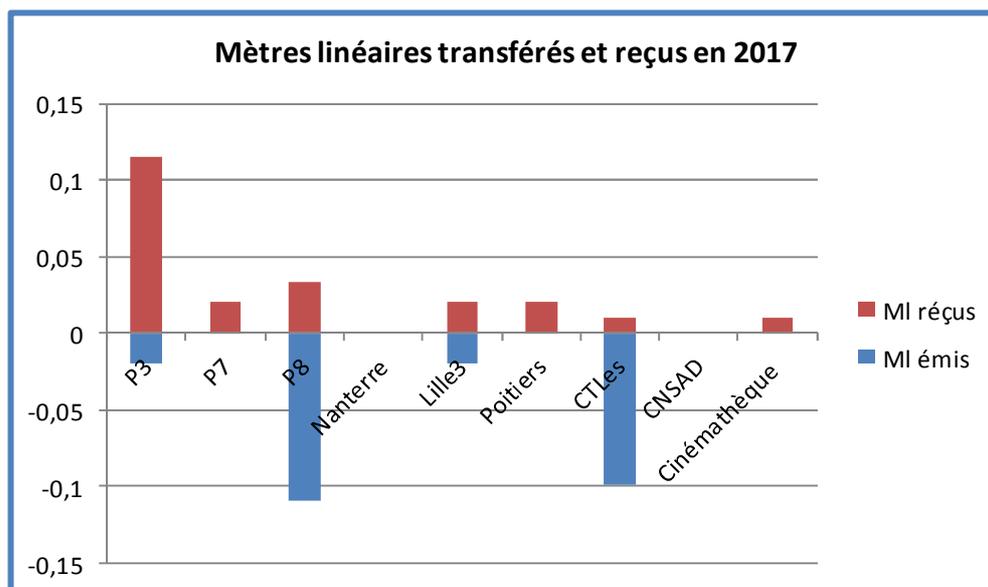
3.3 Transferts réalisés

La courbe suivante peut se révéler un indicateur sur les périodes les plus favorables pour préparer des transferts de collections constituant un ensemble d'opérations chronophages pour les référents.



En 2017, 2,20 mètres linéaires de collections ont été transférés (voir tableau en annexe 2).

Le tableau suivant permet de visualiser schématiquement le rapport en mètre linéaire de collections reçues et envoyées par établissement.



En conclusion, pour une première année de fonctionnement sur la plateforme Flora, outil moins intuitif que la base de gestion, les résultats sont corrects bien que timides. Les dons portaient toujours sur quelques numéros.

Il faut considérer les contraintes fortes en termes de coût hors Ile de France.

4. Apports du plan à la politique documentaire des établissements

Cette question fût posée aux partenaires. Pour Lille 3 et P8, l'apport est sans hésitation positif. La complétude des collections de référence et les dons successifs des collections lacunaires renforcent l'idée que la politique documentaire apparaît plus rationnelle et cohérente. Une vigilance est accrue concernant le suivi des titres inscrits dans les PCP auxquels participent les référents, maintiens d'abonnements, acquisitions de numéros anciens.

La structure des réseaux PCP facilite les échanges entre professionnels visant par exemple à harmoniser leurs pratiques du signalement des périodiques dans le SUDOC.

La BU de Paris 8 dans son plan général de développement des collections, document de référence en termes de politique documentaire, a intégré dans ses critères son implication dans les 4 PCP auxquelles elles participent.

5. Feuille de route 2018 (avril-décembre)

<i>CORPUS</i>	<i>OPERATIONS DE TRANSFERTS</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>traitement des orphelins</i> - <i>travail sur les titres parents à intégrer</i> - <i>participation active des enseignants chercheurs</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>mobilisation de tous les partenaires</i> - <i>procédures sur les titres stockés au CTLes</i> - <i>volumes plus importants</i>

Annexe 1 : liste des bibliothèques participant au PCAS

BU Censier / DBU Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pilote scientifique	DUPOIS Alain	alain.dupuis@univ-paris3.fr
CTLes pilote logistique	MASSARI Emmanuelle	emmanuelle.massari@ctles.fr
BU Censier / DBU Sorbonne Nouvelle - Paris 3	EVEILLEAU Virginie	virginie.eveilleau@univ-paris3.fr
BU Gds Moulins / Univ. Paris Diderot - Paris 7	ARNEAU Stéphanie	stephanie.arneau@univ-paris-diderot.fr
BU Gds Moulins / Univ. Paris Diderot - Paris 7	CARRION Laurence	laurence.carrion@univ-paris-diderot.fr
BU Gds Moulins / Univ. Paris Diderot - Paris 7	LE GUERNIC Marie-Laure	marie-laure.leguernic@univ-paris-diderot.fr
BU / Univ. Paris 8 - Vincennes Saint-Denis	BLANCHARD Christophe	christophe.blanchard@univ-paris8.fr
BU / Univ. Paris 8 - Vincennes Saint-Denis	CHEVALIER Françoise	francoise.chevalier04@univ-paris8.fr
BU / Univ. Paris Nanterre	MONTREDON Nathalie	nathalie.montredon@parisnanterre.fr
BU / Univ. Paris Nanterre	VALMY Yannick	yvalmy@parisnanterre.fr
BU / Univ. Lille 3	BUCCI Virginie	virginie.bucci@univ-lille3.fr
BU / Univ. Lille 3	SAUNIER Marie-Laure	marie-laure.saunier@univ-lille3.fr
BU / Univ. Lille 3	SIECKELINCK Nadège	nadege.sieckelinck@univ-lille3.fr
BU Droit-Lettres / Univ. Poitiers	ROCCHITELLI Anne-Françoise	anne.francoise.rocchitelli@univ-poitiers.fr
BU Droit-Lettres / Univ. Poitiers	SUBILE Pol	pol.subile@univ-poitiers.fr
Cinémathèque française	HEBERT Sophie	s.hebert@cinematheque.fr
Cinémathèque française	LECUYER Laurence	l.lecuyer@cinematheque.fr
CNSAD - Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Bibliothèque Béatrix Dussane	MANTOUX Valérie	valerie.mantoux@cnsad.fr
CNSAD - Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Bibliothèque Béatrix Dussane	TRUCHON Guillaume	guillaume.truchon@cnsad.fr

Annexe 2 : tableau général des transferts pour 2017

Etablissements versants en 2017	Etablissements destinataires en 2017	Mètres linéaires transférés	Nombre de titres
SCD Paris 8	SCD Lille 3	0,07	2
SCD Paris 8	SCD Poitiers	0,02	1
SCD Paris 8	SCD Paris 3	0,05	3
SCD Paris 8	SCD Paris Nanterre	0,02	2
SCD Paris 8	CTLes	0,01	1
SCD Paris 8	TOTAL	0,17	9
CTLes	BU Les grands Moulins P7	0,02	2
CTLes	SCD Paris 3	0,075	2
CTLes	SCD Paris 8	1,779	3
CTLes	TOTAL	1,87	7
SCD Paris 3	SCD Paris 8	0,07	1
SCD Paris 3	SCD Paris Nanterre	0,07	1
SCD Paris 3	TOTAL	0,14	2
SCD Lille 3	Cinémathèque	0,01	1
SCD Lille 3	SCD Paris 8	0,01	1
SCD Lille 3	TOTAL	0,02	2
	TOTAL	2,20 ml	20 titres